FRC 3 24411
Case
FRC
22519

MORT, TESTAMENT ET ENTERREMENT DE Me. TARGET.

THE NEWBERRY
LIBRARY

MORT, TESTAMENT ET ENTERREMENT DE Mʀ. TARGET,

Pere & mere de la Constitution des ci-devant Français, conçue aux menus, présentée au jeu de paume & née au manège.

La tâche que nous nous sommes imposée, nous met dans la nécessité d'annoncer à la *nation* une nouvelle qui doit porter le coup le plus affreux à toute ame sensible, à tout français ami de la révolution, de sa patrie et de la jeune constitution.

Target n'est plus... Il n'est plus... L'inéxorable Atropos a coupé le fil de la plus belle vie.

On peut sans doute appliquer à cet événement désastreux le beau distique composé pour la mort du Dauphin, pere du pouvoir exécutif.

Targetum juvenem rapuit mors pallida quare?

Virtutes numerans credidit esse senem.

L'éloquence sublime employée par Bossuet, pour repandre des fleurs sur la tombe d'une princesse chérie, peut aussi être élevée à la hauteur de cet événement terrible.

Il n'appartient qu'à l'éloquent Bossuet, de louer dignement l'académicien Target. Empruntons son sublime langage, il nous épargnera les frais d'une oraison funebre, dont nous avions contracté avec la nation, l'engagement sacré. Je copie l'évêque de Meaux.

» Considérez Messieurs, ces grandes puissances que nous regardons de si bas (*l'assemblée nationale & les députés*) pendant que nous

tremblons sous leurs mains, Dieu les frappe pour nous avertir. Leur élévation en est la cause, et il les épargne si peu, qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrétiens, ne murmurez pas, si Me. *Target* a été choisi pour nous donner une telle instruction; il n'y a rien ici de rude pour *lui*, puisque, comme vous le verrez dans la suite, Dieu le sauve par le même coup qui nous instruit. (*Il nous conserve d'ailleurs sa précieuse progéniture*) Nous devrions être assez convaincus de notre néant, mais s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci est assez grand et assez terrible. Oh! nuit désastreuse; oh! nuit effroyable où retentit tout-à-coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle! « *Target* se meurt, *Target* est mort ».

(*On se souviendra sans doute qu'ici M. Bossuet fut interrompu par les larmes de toute l'assemblée & par les siennes. Je me crois obligé de prévenir le lecteur que je n'ai pu retenir les miennes, & que j'ai un peu compté sur les siennes, pour rendre la similitude plus frappante.*)

» Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avoit désolé sa famille; au premier bruit d'un mal si étrange,

(*tout le monde ſait qu'on croyoit Me. Target absolument hors d'affaire,*) on accourt à la *rue sainte-Croix de la Bretonnerie* de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de *Target*; par tout on entend des cris; par-tout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort, *Syeyes*, *le prélat d'Autun*, *Rabaud*, et toute la cour *constituante*, tout le peuple, tout est abbatu, tout est désespéré, & il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophête. *le Roi pleurera, les princes seront désolés, & les mains tomberont au peuple, de douleur & d'étonnement.* «

» Mais, et les *députés* et les peuples gémissent envain; envain *Périgord*, envain *Goupil* même, tenoient *Target* serré par des étroits embrassemens: alors ils pouvoient dire l'un & l'autre avec St. Ambroise: *Stringebam bracchia, sed jam perdideram quem tenebam;* je serrois les bras, mais j'avois déja perdu ce que je tenois. Target leur échappoit parmi des embrassemens si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevoit entre ces *constituantes* mains ».

» Quoi donc! il devoit périr sitôt! Dans la plupart des hommes les changemens se font peu à

peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup; Target cependant a passé du matin au soir : ainsi que l'herbe des champs, il fleurissoit le matin; avec quelles graces! vous le savez : le soir nous le vîmes séché; et ces fortes expressions, par lesquelles l'écriture-sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devoient être pour Target si précises et si littérales. Hélas! nous composions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux; le passé et le présent nous garantissoient l'avenir, et l'on pouvoit tout attendre de tant d'excellentes qualités ».

Nous l'avons perdu; et nos regrets, quelques vifs qu'ils soient, ne peuvent nous le rendre.

On me saura gré, sans doute, d'avoir recueilli les moindres détails de ce qui a précédé cet affreux evènement.

Me. Target étoit dans cet heureux état, qui suit la convalescence; on avoit même interrompu ses bulletins, contre l'usage ordinaire qui les prolonge jusqu'au neuviéme jour, parce que l'accouchée s'étoit déja montrée en public, et que d'ailleurs il y a de grandes différences entre l'œuvre par lequel on donne une constitution à un grand empire, et celui par lequel on donne un héritier à une famille ordinaire.

L'heureux Target se contemploit dans son ouvrage, il avoit reçu les visites de tout ce que

la ville et la cour offrent de plus brillant : madame Bailly et madame la Fayette étoient venues la veille passer avec lui une partie de la soirée ; leur intéressante conversation que j'ai recueillie, mettra le lecteur en état de juger de leur parfaite intelligence : *mon cœur*, disoit madame *la Mairesse* à madame *la Générale*, voyez comme le teint de Me. Target est éclairci ; rien de tel qu'une première couche pour faire cet effet; *ma reine*, répondoit madame de la Fayette, il faut qu'il se ménage ; il nous est trop précieux pour que nous ne veillions pas à sa conservation ; -- sa taille n'est pas du tout gâtée, -- Sans doute, *ma chère belle*, il aura pris les précautions d'usage; effectivement c'eût été dommage ; (et deux jolies couples de mains ont mesuré la taille de Me. Target, foible humanité, le moment où la fortune nous rit, est souvent celui où elle prépare notre plus grand malheur).

Mon cher amour, a dit Me. Bailli, nous sommes attendues, j'ai ma loge à Charles IX; cette pièce est, dit-on, l'école des rois, il est bien doux de pouvoir s'instruire, en s'amusant.

Je suis à vos ordres ; (*et les deux inséparables, après avoir baisé au front l'intéressante accouchée, l'ont laissé ravie au troisième ciel comme défunt Saint-Paul.*)

Me. Target a pris sa rotie au sucre, et s'est mis au lit, après s'être assuré par ses yeux du bon état de sa respectable progéniture; la nuit a été excellente; les patrouilles qu'on a multipliées dans son quartier, depuis ses couches, pour veiller à sa sureté, ont toutes assuré avoir entendu ronfler la mère et la fille d'une manière tout-à-fait rassurante.

Mais au point du jour, il a été réveillé en sursaut par le cri aigre d'un colporteur qui annonçoit des placards trouvés dans le fauxbourg S. Antoine : il a ordonné qu'on fît monter ce *hurleur juré de la constitution*; les berceuses dormoient, M. Goupil appaisoit l'enfant qui crioit, parce que la voix sonore de son cher papa l'avoit éveillé On ne prit aucune des précautions ordinaires, et le colporteur fut introduit; il livra pour deux sous la fatale brochure. Maître Target y lut ces mots : *un roi, du pain, et point d'assemblée nationale.* Le papier lui tomba des mains; une contraction de nerfs se manifesta dans toutes les parties de son corps; ses dents se serrerent, et il tomba sans connoissance; tout le monde perdit la tête; on alla cependant éveiller les berceuses; l'évêque d'Autun fut le premier sur pied, et, quoiqu'il ne marche pas droit,

il fut le premier rendu auprès du lit de la malade : il jeta d'abord les yeux sur le papier, cause de tant de malheurs, et il s'écria, avec une fermeté stoïque; *n'est-ce que cela ?* cela n'aura pas de suite, qu'on aille chercher MM. Guillotin et Salle; et en attendant qu'ils soient arrivés, qu'on me prépare tout ce que je vais demander.

Vous, M. le colporteur, qui avez fait tout le mal, il faut aider à le réparer.

N'avez-vous pas dans vos petites feuilles le récit de ce qui s'est passé à Pau, où douze membres du Parlement ont été lanternés ? Oui, monsieur. -- C'est bien; donnez. -- Avez-vous l'annonce de quelques châteaux brûlés nouvellement ? -- Oui, monsieur. -- C'est bon; faites-m'en un paquet. Vous, mon cher abbé, (parlant à l'abbé Syeyes qui venoit d'arriver) allez chercher chez Baudoin le discours de notre ami Robetspierre, sur le pouvoir exécutif, et le récit de ce qui s'est passé aux congrès Angevins et Bretons réunis dans la ville de Pontivy : et vous, Rabaud, n'avez-vous pas une lettre du Languedoc qui vous annonce qu'on vient d'établir des comités de recherches dans les villages, et qu'on y a accordé les prières nominales qui

se disoient pour les ci-devant seigneurs, à l'assemblée nationale? Certes, dit Rabaud. — Joignez à tout cela ce que vient de nous donner M. Libelle, a dit le prélat, mettez le tout dans un mortier, et pilez le jusqu'à ce que vous en ayez fait une espèce de bouillie. (M. Libelle, qui d'abord avoit craint d'être traité comme l'auteur de tout ce qui venoit de se passer, commençoit à se rassurer, et faisant même le bon valet, il offrit de joindre à la collection la découverte du grand complot de l'aristocrate Maillebois, qu'on accepta avec reconnoissance : tout fut bientôt préparé.

On n'attendoit que l'arrivée des médecins qui sur le vû de l'état du malade, qui n'avoit pas changé depuis le premier moment de crise, ordonnerent qu'on lui mît les vésicatoires; c'étoit ce qu'avoit préparé le prélat d'Autun, la composition fut approuvée des esculapes qui déclarerent que le salut du malade dépendoit du succès du remède & qu'il n'y avoit plus rien à espérer si les vésicatoires ne prenoient pas; les sanglots interrompoient ce pronostic affreux, mais l'espérance soutenoit encore le courage des spectateurs, on desserra les dents de la malade pour lui faire avaler quelques bouteilles de ptisanne de

champagne : l'état inquiétant de Me. Target fut bientôt connu, & tout le monde accourut; chacun offroit ses soins, chacun vouloit qu'on essayât de son remede; soins superflus, remedes sans effets. La malade a resisté à tous les efforts combinés de l'art & de la nature. On a approché d'elle son enfant chéri, & ses yeux jadis si brillans, pour lors ternes & fixes, l'ont méconnu. Le bruit des tambours de la garde nationale dont un bataillon passoit en ce moment sous ses fenêtres n'en a pas même été entendu quelque national qu'il fût; on a porté sous son nez, en guise de sel, les ouvrages des sieurs Prudhomme, Desmoulins, Noël, Mercier, Garat, Brissot de Varville, &c., &c., et rien n'a fait effet: les médecins l'ont jugé mort; il a cependant tendu la main à M. Thouret, la lui a serrée avec assez de force et a paru lui montrer un tiroir de son sécrétaire, où l'on a trouvé le testament dont nous allons donner copie : enfin les vésicatoires n'ayant fait aucun effet, l'état de Me. Target a empiré jusqu'à onze heures, et à onze heures quelques minutes le grand homme a cessé d'être.

Telle est la commune destinée : le philosophe Syeyes, sur le champ s'est écrié :

Les animaux courbés que la terre a vu naître,

Marchent fans le savoir vers le terme de l'être,
La nature en tous tems déployant ses ressorts,
S'anime, se dissout, renaît de corps en corps,
Un flot en un instant sur l'océan du monde,
Les jette dans la vie ou dans la nuit profonde.
Targ.t dont la pensée embrasse l'univers,
Législateur et roi de ses hôtes divers,
Tient à ses grands destins la mort même asservie.
Envain ce souffle actif principe de la vie,
étincelle échappée aux feux de l'éternel,
est esclave un moment d'un corps vil et mortel,
Quand le bras de la mort semble arrêrer sa course,
Il va, libre et vainqueur, se rejoindre à sa source.

Tous les amis du défunt pleuroient, le grand Bailli feul avoit l'air occupé & tout d'un coup rompant le silence, il s'eſt écrié : je ne me contente point d'honorer le défunt par des pleurs ſtériles, je me fuis occupé de fon apothéose; j'ai dans ma tête l'idée d'un nouveau planisphère, j'y placerai le mortel, que dis-je? Le dieu que nous allons ceffer de regretter, comme l'aſtronome Conon y plaça jadis la chevelure de Bérénice, je suis encore un peu embarrassé du lieu où il sera admis; il siégeroit bien près d'Antinous, flatteur d'Adrien, puisqu'il étoit le Mignon de tant de souverains, mais il feroit trop près de l'aigle; il pourroit figurer près la tête de Méduse; mais le voisinage de Perfée l'épouvanteroit peut-être;

s'il était entre la machine pneumatique & l'hydre femelle, la place seroit assez analogue à son existence ; mais c'est dans l'hémisphère méridional, et il ne faut pas en priver le notre, tout bien considéré, je crois qu'on ne peut le mettre que près de l'écrevisse ou de la grande ourse ; mais dans tous les cas, sa place est déja assurée par moi dans le ciel.

J'imagine, a dit M. Desmeuniers, qu'avant de lui assigner une place dans l'empirée, nous devons nous occuper de donner à ce qui nous reste de lui & qui n'est pas destiné à être du voyage, une sépulture, et les honneurs qui lui sont dus. Je me contenterai de vous présenter pour son épitaphe, un projet bien simple ; il ne s'agit que de changer le mot de *Héros*, en celui de *Target*, ils sont synonimes. Il faut graver sur sa tombe.

Sta viator, *Targetum* calcas.

Il faudroit d'abord, a répondu Thouret ; faire l'ouverture du testament du défunt, nous y trouverons peut-être quelques dispositions relatives aux derniers devoirs que lui doivent ses amis.

Cet avis ayant eu l'approbation générale, on a fait l'ouverture du tiroir indiqué; l'on en a tiré le testament, dont l'abbé Syeyes a fait en ces termes la lecture à haute et intelligible voix.

TESTAMENT DE Me. TARGET.

Incertain du jour et de l'heure où il plaira à la providence de séparer en moi l'esprit de la matière, si tant est, que l'opération soit faisable, j'ai, aussi sain de corps et d'esprit que de coutume, rédigé et signé le présent testament

ARTICLE PREMIER.

Je ne me permets de faire aucunes observations relatives à ma sépulture, parce que, si je meurs revêtu du titre de représentant de la nation, je suis convaincu que l'assemblée nationale m'accordera une place dans les caveaux de St. Denis : si cela est, je demande que mon mausolée soit établi entre ceux de Turenne et de Duguesclin : régénérer un Royaume, n'est pas moins méritoire sans doute, que le défendre.

Je desire que mon cœur soit placé dans une boîte qui ne soit ni d'argent ni d'or, de crainte que dans un besoin pressant on ne la porte à

la monnoye, et je le donne au district des Blancs-Manteaux, s'il existe encore au jour de mon décès.

Je desire pareillement que mes entrailles, renfermées dans une boîte de plomb, soient enterrées dans la place nationale, ci devant dite de Grêve sous la fameuse lanterne au coin de la rue du mouton. (1)

I I.

Je lègue, à sa majesté Louis XVI, roi des françois, la totalité de mes rentes viagères sur l'hôtel-de-ville, voulant que mon billet d'enterrement serve de quittance définitive, sans que mes héritiers puissent rien réclamer; entendant que tous les jurés de France admettent ledit billet comme quittance: j'ose croire que d'après cette marque éclatante de mon souvenir, on ne doutera plus de ma fidélité et de mon amour pour lui.

(1) On n'a pu exécuter ces deux articles du testament, car après l'ouverture faite du corps de Me. Target on n'a trouvé ni cœur ni entrailles, mais seulement un gros gésier pesant 80 livres.

I I I.

Je lègue ma réputation, à partager par indivis, entre Treilhard, Pethion de Villeneuve, Camus et Martinot, mes dignes collègues.

Soldats sous Alexandre, et rois après sa mort.

I V.

Je légue un recueil de lettre de Madame Elie de Beaumont, qui se trouvera dans un porte-feuille de maroquin noir, renfermé dans le bas de mon secrétaire, à Madame la baronne de Staal, dont les lettres m'ont paru un peu séches. Celles que je lui laisse sont pleines de tendresse, et respirent la philosophie la plus sentimentale.

V.

Je laisse à M. Chapelier mon bon œil, qui lui épargnera l'énorme dépense qu'il fait en bésicles; ma voix à Mrs. Bergasse Laziroule, et Garat l'aîné, et mon éloquence à M. Duport.

V I.

Je légue mes perruques à Mrs. de Sillery, de Castellanne, et Garat cadet, et particulièremen

à ce dernier comme confrère, celle que je fis faire il y a peu de tems pour ma présidence.

Item, deux juste-au-corps de velours noir à l'abbé Syeyes.

VII.

J'abandonne aux soins généreux de madame Neker, les petits batards de mes maîtresses, (je n'ose dire les miens) à qui dieu fasse paix, et d'après l'amitié que m'a témoignée le général la Fayette, j'ose me flatter qu'il ne me refusera pas, pour les mères de ces pauvres orphelins, un brevet de vivandières à la suite de l'armée nationale parisienne.

VIII.

Je légue mes livres de droit, au comité féodal de l'assemblée nationale, mon manuel d'inquisition à son comité des recherches, & mon livre *de la censure* au ci-devant censeur Desmeuniers.

IX.

Je laisse mon uniforme national, mon bonnet de grenadier, mon sabre, et ma valeur à M. Aiguillon, grénadier national, si recommandable à tant de titres.

X.

Je légue un essai sur la gloire, auquel je travaille depuis dix huit mois, et qui forme déja un volume in-folio, à M. Stanislas, ci-devant comte de Clermont-Tonnerre, mon digne ami.

X I.

Je légue, enfin, ma correspondance avec les municipalités et les co-adjuteurs de la constitution que je viens d'arracher aux mains prévôtales, à mon collègue, Bailli-le long, maire de la bonne ville de Paris.

X I I.

Je desire qu'il soit coupé deux tresses de mes cheveux (1) pour être données à Mesdames Bailli et de la Fayette. Les bontés dont elles m'ont comblé, me font espérer qu'elles voudront bien conserver cette marque de mon souvenir.

---

(1) Me. Target avoit sous sa perruque les plus beaux cheveux naissans.

Pour l'exécution du présent testament, j'ai nommé le sieur Thouret, mon respectable collègue, lui recommandant de faire retrancher de mes billets d'enterrement, et de tous les actes, signés de moi, qui pourroient tomber en sa puissance, le titre d'avocat au parlement de Paris, auquel je déclare renoncer de tout mon cœur, comme à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Je le prie, en outre, de faire agréer mes excuses à M. le président de l'assemblée nationale, si je pars pour l'autre monde sans son passeport; car je conviens que c'est fort inconstitutionnel; mais je le prie de faire agréer ma démission à l'assemblée que je quitte avec moins de regret, puisque je confie à ses soins ma chère progéniture, dont je la nomme tutrice et curatrice onéraire.

Fait à Paris, l'an premier de la liberté, dans la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie. Bonaventure Target.

Ses volontés seront suivies, s'est écrié, Thouret, avec énergie, je jure *d'y être fidèle*, et *de les maintenir de tout mon pouvoir.*

Tout le monde s'est porté vers le berceau de la jeune constitution, et chacun des amis du défunt l'a mouillé de ses larmes ; elle avoit l'air étonnée, mais elle ne connoissoit pas tout son malheur.

On s'est séparé ; le prélat a été chargé d'ordonner la pompe funèbre; l'abbé Syeyes a couru annoncer à l'assemblée nationale, la perte qu'elle venoit de faire.

Nous n'entreprenons point de peindre la consternation générale ; mais nous croyons devoir au lecteur le détail de l'enterrement fastueux qui a été ordonné pour cet auguste membre du souverain.

ENTERREMENT DE Me TARGET.

Ordre de la marche

1°. Les sapeurs de la garde nationale Parisienne.

La compagnie des grenadiers non soldés du district des Blancs-Manteaux, ayant la musique à leur tête.

Les canons du district; les canoniers, la mêche allumée.

2°. Un détachement des troupes légères des fauxbourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel, armés de piques et de bâtons.

3°. Le coupe-tête avec sa hache.

4°. Les moines de toutes couleurs rangés chacun sous leur bannière, et dans le même ordre, où ils seront après leur réunion : dom Gerle les présidera, et M. de la Cote sera chargé de la police du détachement.

5°. Les religieuses qui ont profité du décret de l'assemblée pour quitter leur couvent, présidées par celles de Saint Mandé, qui est venue offrir à l'assemblée les prémices de sa liberté.

6°. Le bataillon du district des Blancs-Manteaux, tambour battant, les caisses et les drapeaux couverts de crêpes.

7°. La députation de l'académie présidée par l'abbé Maury.

8°. Les détachemens de chacun des divers bataillons de la capitale, rassemblés sous le commandement de Jacques Aumont, ayant sous ses ordres Henry Salm.

9°. Les prêtres habitués, détachés de chaque paroisse au nombre de six, suivis d'une députation de chacun des chapitres de la capitale.

10°. Un détachement des gardes de la prévôté et des cent-suisses, envoyés pour cortège, par le pouvoir exécutif.

11°. Une députation de toutes les compagnies de finances, et notamment les administrateurs de la caisse d'escompte.

12°. Une députation des ouvriers de Montmartre, qui viendront gagner là en deux heures leurs vingt sols. M. Duport sera chargé de mettre la police parmi eux, et de les diriger.

13°. Une députation des cours souveraines présidées par MM. de Filtz Gérald et Semonville.

14°. Les enfans de la charité conduits par M. Treilhard.

15°. Un dixième des pauvres de la capitale, ce qui équivaudra au rassemblement général qu'on en faisoit, il y a quelques années, pour les convois des princes.

16°. Pour rapprocher la cause de l'effet, ils seront immédiatement suivis de l'assemblée nationale en corps, présidée par M. Rabaud, le président actuel étant incommodé.

17°. Viendra ensuite le comité des recherches de l'Hôtel-de-Ville, présidé par M. Brissot de Varville, à la suite duquel marcheront quelques aristocrates soupçonnés, revêtus de San-benito coëffés de longues mitres dans le même costume que les victimes destinées en Espagne aux flammes d'un autodafé ; ils seront escortés des gens de robe-courte et de la maréchaussée, et suivis du châtelet

La députation de la commune marchera à leur suite, elle sera présidée par M. Bailli, ayant sous ses ordres le sieur Moreton et l'abbé Fauchet, ses aides-de-camp ; cette députation sera renforcée des présidens et commissaires de chaque

district dont la majorité redressera la commune, si elle s'écarte de la route qui lui eſt tracée.

18°. Le clergé de la paroisse, tous les archevêques, et évêques qui habitent la capitale, les officians seront, l'évêque d'Autun, l'abbé Syeys, et le recteur Expilly, assistans.

Le curé du vieux Pousauge, diacre, celui de Souppes sous-diacre.

19°. Les hérauts d'armes de France précéderont le cercueil, il sera porté par les huissiers de l'assemblée.

Mrs. Desmeuniers, Chapelier, Gossin, et Cernon porteront les coins du drap.

On posera sur le cercueil la couronne fermée, la sonnette en guise de sceptre, et comme trophées les deux morceaux de l'épée cassée par un chevalier François, le jour de la naissance de la constitution.

Les autres membres du comité de constitution suivront en manteaux comme parens.

Tous ceux qui se présenteront pour suivre le deuil, seront admis. On compte beaucoup sur les députés extraordinaires, qu'on n'a pu ad-

mettre en corps, et notamment ceux de Pontivy; qui avoient plus particulièrement mérité l'affection du défunt.

20°. La marche sera fermée par un gros détachement de cavalerie Parisienne.

Les troupes feront les décharges ordinaires à la porte de l'église et sur la tombe.

Le corps sera présenté à Saint Jean en-Grève, paroisse du défunt, et sera delà transporté selon sa volonté à Saint Denis.

PROJET DE MAUSOLÉE.

Le plus habile sculpteur de la capitale sera chargé d'exécuter un superbe mausolée en marbre blanc.

L'idée en sera à-peu-près calquée, sur celle du maréchal de Saxe; comme lui, Me. Target descendra dans la tombe avec l'air intrépide qui l'a caractérisé de son vivant, la France pleurera (mais la France régénérée.)

Quatre cariatides seront appuyées sur les bords de sa tombe, elles représenteront *la Paix*, *la Concorde*, *le Calme* et *la Tranquillité*.

Aux pieds du mausolée seront enchaînées, trois figures emblématiques représentant la monarchie, la religion et la justice : on verra des parchemins déchirés, un sceptre brisé, des crosses, des mîtres renversées, une carte de la France formant un échiquier : des inscriptions donneront l'explication de ces divers emblêmes.

On invite les gens de lettres à travailler à ces inscriptions, et l'assemblée nationale offre un prix de la valeur de mille francs, moitié en assignats, et moitié en papier monnoie) la ville de Paris partageant les frais) pour chaque projet qui sera admis par l'académie des inscriptions et belles-lettres.